RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Date : 18 juin 2025
Lieu : 13 rue Jarry Guérin, 94450, Limeil-Brévannes
Ouverture de séance : 20h
Président de séance : Stéphanie DUVERLY
Associés conviés: Jean BERTRAND, Stéphania BERTRAND, Fritz DOMINIQUE , Philomise DOMINIQUE, Dudal DUVERLY, Stéphanie DUVERLY

Ordre du jour

1. Option pour l'impôt sur les sociétés (IS)
2. Augmentation du capital social
3. Entrée des enfants mineurs comme nouveaux associés
4. Entrée de la SAS ESSENS & CO en formation
5. Fixation de la nouvelle répartition du capital
6. Modification des statuts
7. Pouvoirs pour formalités

DÉLIBÉRATIONS

1. Option pour l'IS
Les associés décident à l'unanimité d'opter pour l'impôt sur les sociétés (IS) à compter de l'exercice fiscal débutant au 1er janvier 2025, conformément à l'article 206, 3 du CGI.

2. Augmentation du capital social
L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la société de 940 €, par émission de 94 parts sociales nouvelles de 10 € chacune, intégralement souscrites et libérées en numéraire. Le capital social est ainsi porté de 1 200 € à 2 140 €, divisé en 214 parts de 10 € chacune.

3. Agrément de nouveaux associés mineurs
Sont agréés comme nouveaux associés :

- Elijah DUVERLY
- Nathan DUVERLY
- Abigaïl DUVERLY
- Lou'ann BERTRAND
- Ley'ann BERTRAND
- Lory'ann BERTRAND
- Ly'ann BERTRAND
  Chacun détient 10 parts. Ils sont représentés par leurs parents jusqu'à majorité ou émancipation.

4. Entrée de la SAS ESSENS & CO (en cours de formation)
L'Assemblée accepte l'entrée de la société ESSENS & CO, société par actions simplifiée en cours de formation, représentée par son président désigné, Monsieur Dudal DUVERLY, agissant au nom et pour le compte de la société en formation.
La société souscrit 12 parts sociales numérotées de 203 à 214 inclus, en rémunération de son apport en numéraire. La souscription deviendra définitive sous réserve de l'immatriculation de la SAS ESSENS & CO au Registre du Commerce et des Sociétés.

5. Nouvelle répartition du capital social
L'Assemblée approuve la nouvelle répartition du capital social comme suit :
(*voir article 7 des statuts mis à jour en annexe – 214 parts de 10 € chacune*)
Notamment, la SAS ESSENS & CO détiendra 12 parts, soit **5,61 %** du capital social.

6. Modification corrélative des statuts
L'Assemblée décide de modifier l'article 7 des statuts afin de refléter la nouvelle composition du capital. Les statuts mis à jour sont annexés au présent procès-verbal.

7. Pouvoirs
Tous pouvoirs sont donnés à Madame Stéphanie DUVERLY pour effectuer toutes formalités nécessaires : dépôt au greffe, formulaire M2, publication dans un journal d'annonces légales, information du SIE.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h45.

Fait à Limeil-Brévannes, le 18 juin 2025

Signatures :

- Jean BERTRAND [redacted]
- Marie BERTRAN [redacted]
- Fritz DOMINIQUE 

- Marie DOMINIQUE 
- Dudal DUVERLY [redacted]
- Marie DUVERLY [redacted]

Certifié exact et conforme aux délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2025.
Fait à Limeil-Brévannes, le 09 juillet 2025

[redacted] [redacted]

Signature : _____ _____

Marie DUVERLY Marie BERTRAND

Cogérantes de la SCI 2DBINVEST

SCI 2DBINVEST
SIREN : 911 865 624
Siège social : 13 rue Jarry Guérin, 94450 LIMEIL-BRÉVANNES

Justification relative à l’absence de bénéficiaire effectif

(au sens de l'article R. 561-1 du Code monétaire et financier)

À la suite d'une augmentation de capital votée en AGE le 18/06/2025, la SCI 2DBINVEST est désormais composée de 14 associés.

De ce fait, aucun associé ne détient individuellement plus de 25 % du capital ou des droits de vote.

Le capital est réparti de manière dispersée, sans qu'une personne physique puisse être identifiée comme exerçant un contrôle effectif sur la société.

En conséquence, la société désigne à titre conservatoire comme personne exerçant un contrôle effectif au sens réglementaire, les co-gérantes statutaire Mesdames Marie DUVERLY et Marie BERTRAND.

Cette déclaration est faite conformément aux exigences du registre des bénéficiaires effectifs (RBE).

Fait à Limeil-Brévannes, le 09 juillet 2025



Signature : _____

Nom : Marie DUVERLY et Marie BERTRAND
Qualité : Co-Gérantes de la SCI 2DBINVEST